



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES LETTRES**

*Version officielle du 16.12.2020*

Département de langue et littérature allemandes

Département de langue et littérature anglaises

Département de langue et littérature françaises

Département de langues et littératures romanes

## **PLAN D'ETUDES DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE**

**BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE  
BACHELOR OF ARTS (BA)**

*Entrée en vigueur : Septembre 2021*



## Avant-propos

Unique en Suisse romande, le Programme de Littérature générale et comparée de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève propose une formation complète en littérature générale et comparée. Cette formation repose sur des cours et des séminaires spécifiques ainsi que sur des cours et des séminaires empruntés aux enseignements des départements et unités de langues et littératures nationales (principalement allemand, anglais, français et langues romanes).

*La littérature comparée* permet aux étudiantes et aux étudiants de comprendre que l'étude de la littérature ne se limite pas à une seule tradition linguistique : elle ouvre les horizons de son enseignement à d'autres aires linguistiques, à d'autres époques, à d'autres cultures et arts (cinéma, BD, danse, etc.) et à d'autres approches. Par là-même, elle se trouve en contact avec de grands questionnements comme ceux qui touchent à la communauté, l'identité, l'exil, l'altérité et le témoignage.

*La littérature générale* se penche sur des questions qui naissent de littératures nationales mais les traversent : les formes, les genres, les théories qui contribuent à cerner le périmètre et à définir la spécificité du phénomène littéraire.

La progression des modules de Bachelor est définie comme suit : dans le module BA1, il s'agit d'apprendre à comparer des œuvres de langues différentes par des lectures proches des textes; en BA2, les étudiants et les étudiantes prennent connaissance de formes, genres et thèmes littéraires transculturels ; dans le module BA3, on les conduit à comparer des théories de littérature générale et comparée ; en BA4, riches de l'expérience des trois premiers modules, les étudiantes et les étudiants se penchent sur les littératures du monde à partir d'écrivaines et d'écrivains qui ont contribué à les développer. Le module BA5 porte sur une littérature étudiée dans un département ou une unité de langue et littérature nationale ; le module BA6 offre la possibilité de suivre des enseignements en philosophie, en histoire de l'art, en musicologie, en archéologie ou en Etudes Genre (liste non exhaustive). Le module BA7 ouvre la comparaison de la littérature aux arts en permettant une approche interdisciplinaire et il comporte également un enseignement fédérateur destiné aux questions de recherche en Littérature générale et comparée

L'étude de la littérature comparée peut aller de pair avec celle d'une littérature enseignée à la Faculté des lettres. Elle suppose la connaissance (passive ou active) et l'exercice de plusieurs langues : par exemple, le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou les autres langues, vivantes ou classiques, enseignées à la Faculté et utilisées dans les enseignements du programme. Durant leur cursus, il se peut que les étudiantes et les étudiants doivent passer un examen, écrit ou oral, dans une autre langue que le français.



# BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE

## Bachelor of Arts (BA)

### Condition d'admission :

- Les étudiant-e-s en Littérature générale et comparée doivent pouvoir comprendre et lire au moins deux langues, en plus du français.

Module BA1	<i>Comparaison et pratique des textes</i>	12 crédits
Description	Introduction à la démarche comparatiste. L'objectif de ce module est de pratiquer la mise en relation des œuvres littéraires entre elles par une lecture proche des textes.	
Pré-requis	/	
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1h/Année ou 2h/Semestre de CR</li><li>• 2 x 1h/Année ou 2 x 2h/Semestre de SE</li></ul>	
Attestation	À obtenir dans l'un des séminaires selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (5 heures) portant sur le contenu du cours et sur le séminaire qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est recommandé d'obtenir l'attestation avant de se présenter à l'examen.	



<b>Module BA2</b>	<b><i>Poétiques comparées (formes, genres et thèmes)</i></b>	<b>12 crédits</b>
Description	Introduction à différents formes, genres et thèmes littéraires qui s'appuie sur la comparaison de textes appartenant à des contextes culturels et linguistiques différents, selon une perspective synchronique ou diachronique.	
Pré-requis	/	
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1h/Année ou 2h/Semestre de CR ou de CS</li><li>• 2 x 1h/Année ou 2 x 2h/Semestre de SE</li></ul>	
Attestation	Travail d'attestation (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans l'un des deux SE selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur le contenu du CR ou CS ainsi que sur celui du SE qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA3</b>	<b><i>Théories comparées</i></b>	<b>12 crédits</b>
Description	Introduction aux grandes approches théoriques de la littérature générale et comparée par la confrontation de concepts et de notions théoriques à des textes appartenant à différentes littératures.	
Pré-requis	/	
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1h/Année ou 2h/Semestre de CR</li><li>• 2 x 1h/Année ou 2 x 2h/Semestre de SE</li></ul>	
Attestation	À obtenir dans l'un des séminaires selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (5 heures) portant sur le contenu du cours et sur le séminaire qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



<b>Module BA4</b>	<b><i>Littératures du monde</i></b>	<b>12 crédits</b>
Description	Ce module est composé de trois enseignements portant sur une littérature du monde ou sur l'étude d'un texte ou d'un-e auteur-e en particulier.	
Pré-requis	/	
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 x 1h/année de CR ou de CS ou de SE ou 3 x 2h/semestre de CR ou de CS ou de SE, à choix parmi la liste établie par les responsables du programme.</li></ul>	
Attestation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travail d'attestation (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans l'un des trois enseignements.</li><li>• Une attestation de participation doit être demandée à l'enseignant-e du CR, CS ou SE qui n'a été choisi ni pour l'autre attestation, ni pour l'évaluation.</li></ul>	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur le contenu du CR, CS ou SE qui n'a pas été choisi pour les attestations.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA5</b>	<b><i>Première Littérature complémentaire</i></b>	<b>12 crédits</b>
Description	Module à choisir dans les départements/unités d'Allemand, d'Anglais, d'Espagnol, de Français, d'Italien, de Russe, de Grec ou de Latin (liste non-exhaustive) en accord avec les responsables du Programme de littérature générale et comparée et selon l'offre des départements/ unités respectifs.  Enseignements, évaluation et conditions : selon les exigences de la discipline choisie.	



<b>Module BA6</b>	<b><i>Discipline complémentaire</i></b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

Deuxième littérature complémentaire OU Champ complémentaire

<b>Module BA6</b>	<b><i>Deuxième Littérature complémentaire</i></b>	<b>12 crédits</b>
Description	<p>Module à choisir dans les départements/unités d'Allemand, d'Anglais, d'Espagnol, de Français, d'Italien, de Russe, de Grec ou de Latin (liste non-exhaustive) en accord avec les responsables du Programme de littérature générale et comparée et selon l'offre des départements/unités respectifs.</p> <p>Enseignements, évaluation et conditions : selon les exigences de la discipline choisie.</p>	
Condition(s)	<p>L'option « Deuxième Littérature complémentaire » est obligatoire pour les étudiant-e-s qui ne combinent pas l'étude de la littérature comparée avec celle d'une branche littéraire autre que le Français.</p>	

OU

<b>Module BA6</b>	<b><i>Champ complémentaire</i></b>	<b>12 crédits</b>
Description	<p>Module à choisir dans les départements/unités de Philosophie, d'Histoire de l'art, de Musicologie, d'Archéologie ou des Etudes Genre (liste non-exhaustive) en accord avec les responsables du Programme de littérature générale et comparée et selon l'offre des départements/unités respectifs.</p> <p>Enseignements, évaluation et conditions : selon les exigences de la discipline choisie.</p>	
Condition(s)	<p>L'option « Champ complémentaire » n'est ouverte qu'aux étudiant-e-s qui</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) combinent l'étude de la Littérature comparée avec celle d'une branche littéraire autre que le Français, et</li><li>b) ne choisissent pas le Français comme « première littérature complémentaire » dans le module BA5.</li></ul>	



<b>Module BA7</b>	<i>Questions de recherche et approches interdisciplinaires</i>	<b>12 crédits</b>
-------------------	--	-------------------

<b>Demi-module BA7a</b>	<i>Questions de recherche en littérature générale et comparée</i>	<b>6 crédits</b>
Description	Le demi-module BA7a concerne la recherche actuelle en littérature générale et comparée. Il repose sur la présentation des recherches menées par les professeur-e-s et assistant-e-s du programme, ainsi que par des invité-e-s.	
Pré-requis	/	
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 h/semestre de CS.</li></ul>	
Attestation	À obtenir dans le CS selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir suivi et complété les modules BA1, BA2 et BA3.	

<b>Demi-module BA7b</b>	<i>Approches interdisciplinaires en littérature</i>	<b>6 crédits</b>
Description	Le demi-module BA7b est composé de deux enseignements ayant pour objectif de faire dialoguer la littérature avec les arts (cinéma, musicologie, arts plastiques, p.ex.), les phénomènes culturels et les sciences humaines (philosophie, études genre, psychanalyse, études post-coloniales, p.ex.) selon des approches intersémiotiques et interdisciplinaires.	
Pré-requis	/	
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 x 1h/année de CR ou de CS ou de SE ou 2 x 2h/semestre de CR ou de CS ou de SE, à choix parmi la liste établie par les responsables du Programme.</li></ul>	
Attestation	Présentation orale de 20-25 minutes accompagnée d'un exemplier destiné aux participant-e-s.	
Evaluation	Un travail noté (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans l'enseignement qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	



Condition(s)	/
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir suivi et complété les modules BA1, BA2 et BA3.